

AULAB  
CONCEPTEUR D'AVENIRS

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2009  
PROGRAMME PARTENARIAL | 2010



## Editorial

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune, l'AULAB, est un outil au service des collectivités, opérationnel depuis la fin de l'année 2006. Sa première grande mission aura été d'achever la réalisation du SCOT de l'Artois qui a été approuvé en février 2008. Cet important et ambitieux document d'urbanisme encadre désormais le développement de notre territoire.

L'une des principales missions de l'AULAB est ainsi d'apporter assistance et conseil aux collectivités afin de décliner localement les orientations et les préconisations du SCOT tant sur le plan réglementaire que dans la réflexion nécessaire à l'amélioration des projets d'aménagement et de développement.

Si, à la création de l'Agence, des interrogations ont pu être soulevées quant à la nécessité de créer un tel outil, il faut aujourd'hui constater que les communes et les maires y ont répondu en ayant compris l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à solliciter l'intervention de l'AULAB (plus de 40 communes sur les 4 intercommunalités y ont eu recours, à différents niveaux, en 2009). La qualité du travail de la jeune équipe de l'Agence est désormais reconnue par les élus de notre territoire qui sont donc de plus en plus nombreux à l'associer à leurs projets.

Cette reconnaissance dépasse désormais les limites de notre arrondissement puisqu'après la Communauté de Communes du Saint Polois en 2009, le territoire de l'AULAB devrait s'ouvrir et accueillir, en 2010, 5 nouvelles intercommunalités et une commune, portant ainsi l'aire d'intervention à 232 communes représentant 350.000 habitants, soit le quart du département du Pas-de-Calais (tant en nombre de communes que d'habitants).

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activités 2009 et le programme 2010 de l'Agence d'urbanisme. Ils vous permettront de découvrir la diversité de ses missions et de ses actions. Celles-ci ont également reçu le soutien du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et du Conseil Général du Pas-de-Calais qui ont décidé, en 2009, de contractualiser avec l'AULAB et de la financer, reconnaissant ainsi, comme l'Etat, son rôle de diffusion des bonnes pratiques environnementales dans la planification et le développement territorial, dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement.

Confrontés aux nouveaux défis, intégrant la nécessité d'adapter nos opérations d'aménagement aux effets du changement climatique, nous devons engager, dans les années à venir, pour notre territoire, des réflexions essentielles sur son devenir. Elles ne pourront être conduites qu'à une large échelle au delà même de nos limites communales ou intercommunales.

L'Agence d'Urbanisme qui intervient sur un vaste territoire, doit être un des outils qui permettront à nos collectivités de relever, demain, ces nouveaux défis, en particulier dans la mise en œuvre de démarches innovantes de planification territoriale.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Alain WACHEUX



# Sommaire

<b>Les missions de l'Agence</b>	6
<b>L'organisation de l'Agence</b>	7
<b>Le nouveau programme partenarial</b>	11
<b>Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville</b>	12
Le SCOT de l'Artois	
Le SCOT du Pays du Ternois	
La promotion de la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les documents de planification territoriale	
Les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU)	
Les études-conseil aux projets d'aménagement	
Les autres actions	
<b>Développer une offre de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la population</b>	24
Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)	
La méthodologie du « diagnostic foncier »	
L'expérimentation DIACT Villes Moyennes	
Les autres études	
<b>Introduire et développer la nature dans les espaces urbains</b>	28
L'atlas des Trames vertes et bleues du SCOT de l'Artois	
Les autres études	
<b>Promouvoir des politiques durables de mobilité</b>	30
La Politique Globale de Déplacements (PGD) et Plan de Déplacements Urbains (PDU)	
L'étude pôles d'échanges sur les gares de Lillers et d'Isbergues	
La réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) entre Béthune et Bruay	
Le schéma d'aménagement de la voie d'eau	
L'enquête cordon sur l'aire métropolitaine	
Le schéma d'aménagement des routes	
<b>Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation</b>	32
Les observatoires	
Le centre de ressources	

# Les missions de l'Agence

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune (AULAB) a été créée à la fin de l'année 2005 sous la forme d'une association loi 1901 par la Communauté d'Agglomération Artois Comm., les Communautés de Communes Artois-Flandres, Artois-Lys et Noeux et Environs, les Villes de Béthune et de Bruay-la-Buissière et le Syndicat Mixte pour le SCOT de l'Artois (SMESCOTA).

Elle a été agréée par l'Etat mi 2006 et adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe aujourd'hui 52 agences réparties sur le territoire de la France et de l'Outre-mer.

Nées en 1967 avec la Loi d'Orientation Foncière, les agences d'urbanisme ont vu leur champ d'action évoluer de l'urbanisme vers des questions plus larges d'aménagement et de planification du territoire, de développement économique, de transports et d'environnement.

Avec les nouvelles structures de coopération intercommunale et les territoires de projet définis par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) et la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), les agences d'urbanisme ont vu leur rôle d'harmonisation des politiques urbaines à l'échelle des aires urbaines, être reconnu au plan national.

Les principales missions des agences et de l' AULAB sont :

- **l'Observation**

L'observation permanente des phénomènes urbains constitue l'une des missions principales du métier des agences d'urbanisme. Elle permet au travers du recueil de données spatiales, économiques, sociales auprès de fournisseurs de données très divers, d'appréhender les territoires et leur fonctionnement.

- **l'Analyse**

Souvent chargée du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, l'AULAB alerte les élus régulièrement par le biais d'études ou de rapports, des évolutions qui s'opèrent sur leurs territoires. Cette mission d'analyse est souvent assortie de propositions d'actions ou de conseil. L'AULAB est un outil partenarial qui lui permet d'être un lieu de débats entre les acteurs locaux (institutionnels, collectivités, professionnels).

- **l'Accompagnement**

Forte de connaissances acquises grâce à l'observation des territoires, l'AULAB accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur document de planification ou de programmation à l'échelle du pays, de l'agglomération, des communes ou des quartiers.

- **la Gestion de projet**

L'AULAB peut aller au-delà de l'accompagnement et proposer des projets alternatifs et des transferts de savoir-faire. Elle est en capacité de programmer des projets et de les mener en relation avec les communes et intercommunalités concernées.

La mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement conforte les missions des agences d'urbanisme en confirmant qu'elles sont l'un des principaux moteurs de la promotion de la ville durable.



# L'organisation de l'Agence

Outre les membres de droit, l'Etat et les 8 collectivités qui constituent son territoire d'intervention, l'AULAB compte au titre de ses membres associés : la Région Nord/Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Arrondissement de Béthune, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture, l'Université de l'Artois et d'autres organismes publics locaux ou régionaux dont les représentants siègent dans ses trois instances décisionnelles : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

## • L'Assemblée Générale

Constituée des représentants de tous les membres et des personnes morales de l'association, elle contrôle l'activité et statue sur le mode de fonctionnement de l'Agence. Regroupant 57 membres, elle se réunit au moins une fois par an.

## • Le Conseil d'Administration

C'est l'organe d'administration et de décision de l'Agence. Il a notamment la charge de délibérer sur le Programme Partenarial d'Activités (PPA) de l'Agence qui définit les études à mener par l'équipe technique. Se réunissant au moins deux fois par an, ce conseil est composé de 25 représentants issus des différentes structures membres de l'Agence.

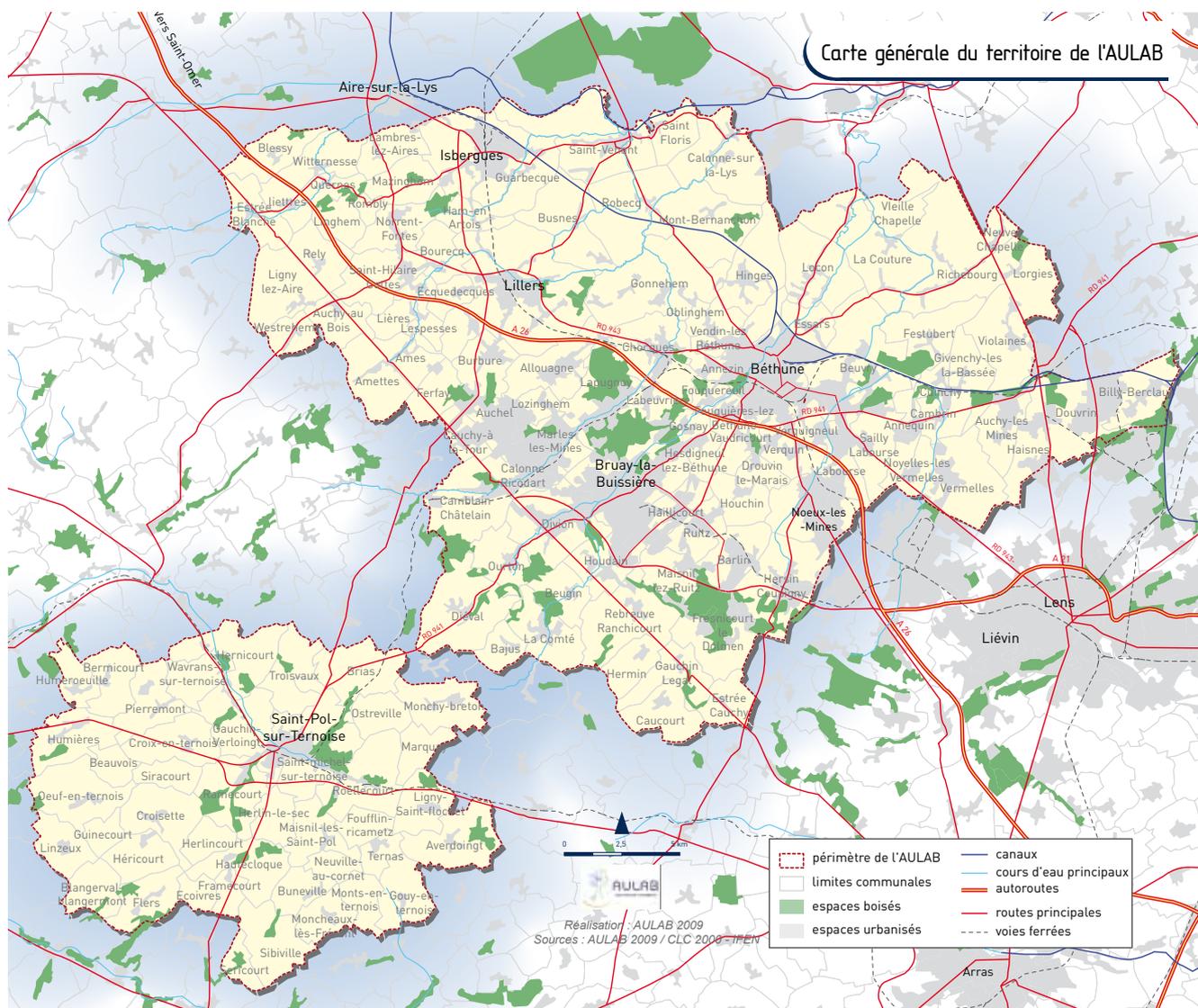
## • Le Bureau

Il est élu au sein du Conseil d'Administration qu'il a pour mission d'animer et se réunit au moins deux fois par an. Il est aujourd'hui composé :

- du Président : Monsieur Alain WACHEUX, Maire de Bruay la Buissière et Président de la Communauté d'Agglomération Artois Comm, représentant le SMESCOTA,
- de 2 Vice-Présidents : Monsieur Yves DUPONT (1er Vice-Président), Maire d'Annequin et Président du SMESCOTA et Monsieur Pascal BAROIS (2e Vice-Président), Président de la Communauté de Communes Artois Lys, représentant le SMESCOTA,
- d'un Trésorier : Monsieur Jacques NAPIERAJ, Maire d'Isbergues et Président de la Communauté de Communes Artois Flandres, représentant le SMESCOTA,
- d'un Secrétaire : Monsieur Jacques VILLEDARY, Maire de Noeux-les-Mines et Président de la Communauté de Communes de Noeux et Environs, représentant le SMESCOTA,
- de 3 membres :
  - Monsieur Olivier GACQUERRE représentant la Ville de Béthune,
  - Monsieur Albert BONNAIRE représentant la Ville de Bruay-La-Buissière,
  - Monsieur Marc BRIDOUX représentant la Communauté de Communes du Saint Polois.

Son territoire d'action couvre les périmètres de 5 intercommunalités :

- la Communauté d'Agglomération Artois Comm,
- la Communauté de Communes Artois-Flandres,
- la Communauté de Communes Artois-Lys,
- la Communauté de Communes de Noeux et Environs,
- la Communauté de Communes du Saint Polois.



Cette organisation pourrait être modifiée au cours de l'année 2010 avec l'adhésion de nouvelles collectivités locales, notamment de 5 intercommunalités (Communautés de Communes du Pays d'Heuchin, du Pernois, de l'Auxillois, du Pays de Frévent et de l'Atrébatie), et de la commune de Sailly-sur-la-Lys.

Périmètre d'extension du territoire de l'AULAB en 2010



Pour réaliser les missions qui lui ont été confiées par ses membres, l'AULAB est animée par une équipe permanente de 13 personnes d'horizons et de compétences diversifiées et complémentaires.

Direction



**Pascal VAN ACKER**  
DIRECTEUR  
p.vanacker@aulab.fr



**Nicolas COUSSEMENT**  
SECRETAIRE GENERAL  
n.coussement@aulab.fr



**Xavier ZLOBINSKI**  
GESTION COMPTABLE  
& FINANCIERE  
x.zlobinski@aulab.fr



**Isabelle MARTINACHE**  
SECRETARIAT  
i.martinache@aulab.fr



**Alain VANNEUFVILLE**  
DIRECTEUR ADJOINT  
a.vanneufville@aulab.fr



**Annaïc LE GALL-GODEL**  
ENVIRONNEMENT & PAYSAGE  
a.legall@aulab.fr



**Laurent CATTEZ**  
ENVIRONNEMENT & SUIVI DES AEU  
l.cattez@aulab.fr



**Isabelle LUCAS**  
DEMOGRAPHIE & HABITAT  
i.lucas@aulab.fr



**Julien IWEMA**  
PROJETS URBAINS  
j.iwema@aulab.fr



**Matthieu HUGOT**  
TRANSPORT & DEPLACEMENTS  
m.hugot@aulab.fr



**Jean-Michel HURRIER**  
SYSTEME D'INFORMATIONS  
GEOGRAPHIQUES  
jm.hurrier@aulab.fr



**Jessica DOURLENS**  
SYSTEME D'INFORMATIONS  
GEOGRAPHIQUES  
j.dourlens@aulab.fr



**Maxime PICARD**  
OBSERVATOIRES & STATISTIQUE  
m.picard@aulab.fr

Equipe technique



# Le nouveau Programme Partenarial des Agences d'Urbanisme

Extraits du préambule du protocole de coopération entre le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et la FNAU.

*« Le Grenelle de l'environnement a donné une impulsion déterminante à l'émergence d'une nouvelle politique en faveur de l'environnement.*

*L'aménagement et le développement durable des territoires constituent un enjeu clef de cette démarche nationale. L'implication forte des structures politiques et professionnelles en charge de l'urbanisme en conditionnera la réussite.*

*Outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion et la mise en œuvre des dispositions du Grenelle, de par la nature même de leurs missions définies dans le Code de l'Urbanisme. Dans leurs travaux et leurs projets, elles s'efforcent d'articuler les échelles, de marier les disciplines et de combiner les approches, au plus près des exigences de transversalité du développement durable dans sa triple dimension économique, sociale et environnementale.*

*La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'Etat ont souhaité formaliser dans un protocole de coopération, l'implication des agences dans la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et l'engagement de l'Etat à soutenir leur réseau. Ce protocole complète la Charte de Partenariat signée en 2001. Le protocole propose un cadre commun d'intervention pour concrétiser dans les territoires où sont présentes les agences d'urbanisme, les orientations du Grenelle de l'Environnement. »*

## UN PROGRAMME DE COOPERATION POUR PROMOUVOIR ET ALLER RESOLUMENT VERS UNE VILLE DURABLE

Le programme de coopération porte sur 5 axes d'intervention qui redéfinissent le partenariat entre l'Etat et les agences d'urbanisme, et aux niveaux régional et local, entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l' AULAB.

Le Programme Partenarial d'Activités 2010 de l' AULAB a pris en compte les orientations de ce protocole. Il a été organisé sur la base de ses 5 volets contractuels, en y intégrant les actions et les études engagées précédemment et, notamment, celles conduites en 2009 qui constituent le présent rapport d'activités.

## Le SCOT de l'Artois

### • Suivi et mise en œuvre

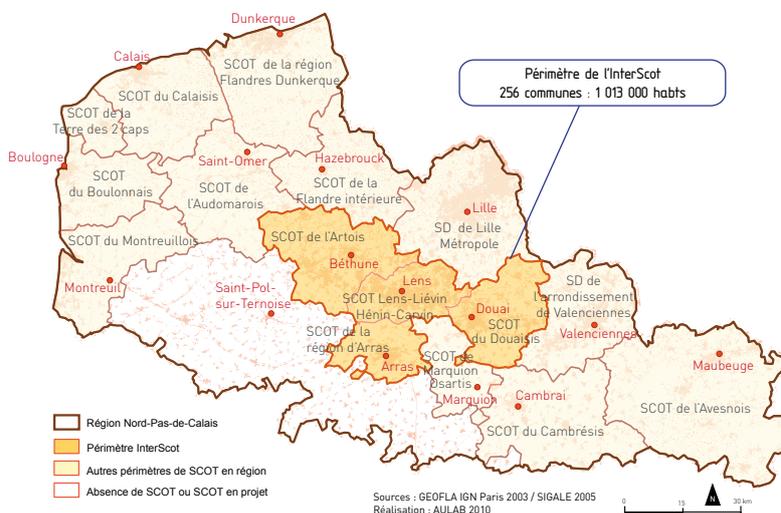
Le SCOT de l'Artois est certifié exécutoire depuis le 1er juin 2008. Après avoir élaboré son SCOT, le SMESCOTA (Syndicat Mixte d'Etudes pour le SCOT de l'Artois) est réglementairement investi de la mission de pilotage, de coordination, de la mise en œuvre et de l'animation du suivi du SCOT de l'Artois. L'AULAB effectue, conformément à la volonté des élus, le travail d'animation technique.

L'AULAB effectue les missions permanentes du suivi et de la mise en œuvre du SCOT, notamment pour :

- la réalisation des diagnostics fonciers à urbaniser à vocation habitat (voir page 25),
- un accompagnement et un suivi des communes dans le cadre de la mise en compatibilité de leurs documents de planification avec les orientations du SCOT (cahier des charges, analyse des offres, suivi de l'élaboration du document, procédure...), mais aussi la préparation de démarches innovantes (voir page 15),
- la rédaction pour le SMESCOTA des avis sur les projets des PLU arrêtés, les modifications ou les révisions des documents de planification et l'animation de la commission de suivi des PLU,
- la mise en place d'un certain nombre d'indicateurs pour suivre les évolutions du territoire, traduits dans les observatoires de l'Agence et par des publications thématiques régulières,
- la veille technique et la mise en cohérence des politiques publiques territoriales, notamment pour la récupération et le traitement des formats informatiques de l'ensemble des documents d'urbanisme approuvés.

### • Démarche «InterSCOT Scarpe-Artois»

L'AULAB assure pour le compte du SMESCOTA l'application des objectifs de la convention partenariale signée entre les SCOT de l'Artois, d'Arras, du Douaisis et de Lens-Liévin/Henin-Carvin. L'InterSCOT pourra s'agrandir en accueillant d'autres SCOT pour s'enrichir et avancer en fonction des nouveaux enjeux identifiés par les nouveaux partenaires.



- **L'étude partenariale «Occupation du Sol 2009»**

Un groupement de commandes a été établi entre les 4 SCOT et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut pour réaliser à une échelle élargie une base de données d'occupation des sols et analyser les évolutions. Pour le compte du SMESCOTA, l'AULAB a rédigé le cahier des charges et co-anime le groupe de travail technique.

- **Mise en cohérence des documents d'urbanisme**

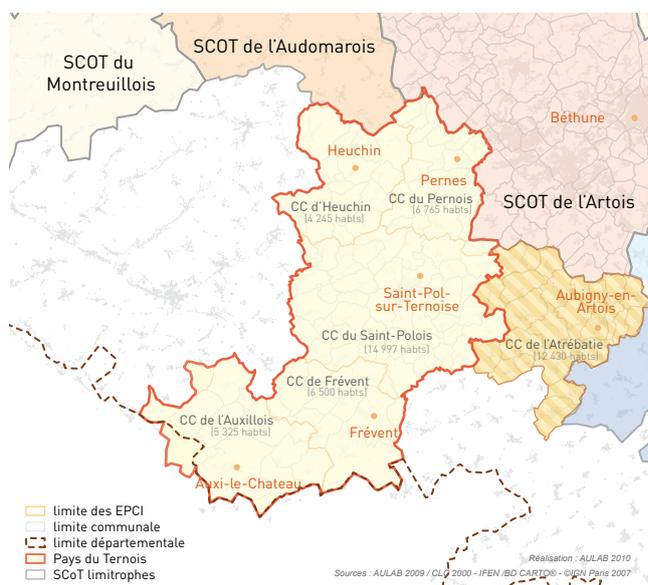
L'AULAB représente le SMESCOTA au sein des comités techniques de l'association Aire Métropolitaine de Lille, mais aussi dans les groupes de travail spécifiques (urbanisme durable, planification, développement économique...).

Le SCOT de l'Artois a été présenté comme SCOT témoin aux élus du futur SCOT Nord Lorraine, à Longwy, en juin 2009.

## Le SCOT du Pays du Ternois

La Communauté de Communes du Saint-Polois avait décidé de réaliser sur son territoire un SCOT dont le périmètre avait été approuvé par le Préfet du Pas-de-Calais en 2003. Depuis cette date, le Pays du Ternois, regroupant 5 Communautés de Communes représentant une centaine de communes pour 40.000 habitants, a été créé et il développe de nombreuses actions communes.

Après une année de réflexion, conscientes de la nécessité de mieux organiser leur territoire, les 5 intercommunalités ont approuvé le périmètre du SCOT du Pays du Ternois auquel pourrait s'associer la Communauté de Communes de l'Atrébatie, la création d'un Syndicat Mixte et leur adhésion à l'AULAB. En fonction du calendrier de mise en œuvre du SCOT, les études préalables (diagnostic, état initial de l'environnement) pourraient être lancées avant la fin 2010.



## La promotion de la HQE

L'AULAB consacre aujourd'hui une large part de son Programme d'Activités à la promotion de l'aménagement et de la construction à haute qualité environnementale sur le territoire et participe à le rendre exemplaire grâce à des opérations d'urbanisme remarquables. Le travail engagé en 2007-2008 se poursuit avec le FRAMEE 2009 pour lequel toutes les opérations sont engagées pour des durées variables. Il s'agit donc ici d'anticiper la prochaine loi ENE « Engagement National pour l'Environnement » (loi Grenelle 2) avec des documents prenant en compte le changement climatique, notamment en réalisant des Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU).

Toutes les AEU devraient se terminer, pour les dernières, en septembre 2010. L'Agence a déjà engagé une réflexion pour les AEU de la nouvelle convention FRAMEE (Région et ADEME) qui devrait démarrer à l'été 2010. Elle pourra ainsi s'appuyer sur une expérience d'une vingtaine d'AEU afin de capitaliser et de rendre compte des bénéfices de ce partenariat. Elle opère également sur le territoire, au travers de ses missions d'assistance-conseil Haute Qualité Environnementale, à la demande des élus.

Ces actions participent à rendre le territoire plus durable et à sensibiliser les élus et les techniciens des communes. Ce volet est appelé à être renforcé dans la convention à venir, bien que l'Agence réalise déjà des éléments de suivi et de diffusion d'expérience : deux fois par an, un dossier de suivi technique sous forme de fiches projets est communiqué à la Région et à l'ADEME. Ils serviront de base à un document de communication en fin d'année 2010 qui montrera notamment comment le territoire est représenté dans sa diversité au travers des études AEU. L'Agence a également participé à des réunions d'information à destination des techniciens et élus, notamment dans le cadre de la coopération métropolitaine.

D'ores et déjà les bilans intermédiaires et les enseignements des années précédentes montrent que l'Agence s'investit au-delà des demandes régionales, au vu du succès rencontré par ces démarches. En ceci, l'AULAB démontre une véritable culture de la Haute Qualité Environnementale sur son périmètre d'intervention.

Les AEU continuent à être un outil privilégié et l'AULAB vise à ce que ces études aient une portée opérationnelle. Cela a été le cas avec l'AEU d'Allouagne aujourd'hui positionnée sur l'appel à projets régional « bâtiments et quartiers de qualité environnementale et énergétique » et qui a été mise en valeur fin mars au salon NORDBAT à Lille. Les AEU menées actuellement sur des thématiques urbaines visent à ce que la phase opérationnelle des projets se cale sur l'appel à projets Etat, ADEME, Région.

L'AULAB a également été sollicitée par l'ADEME pour l'accompagner dans l'évaluation de l'impact des AEU au niveau national. Elle est devenue un témoin privilégié en tant qu'une des structures ayant piloté le plus grand nombre d'AEU.

La nouvelle demande de financement pour le prochain FRAMEE vise à renforcer et ancrer ces dispositifs sur le territoire et également mettre en œuvre une AEU sur le futur SCOT du Ternois.

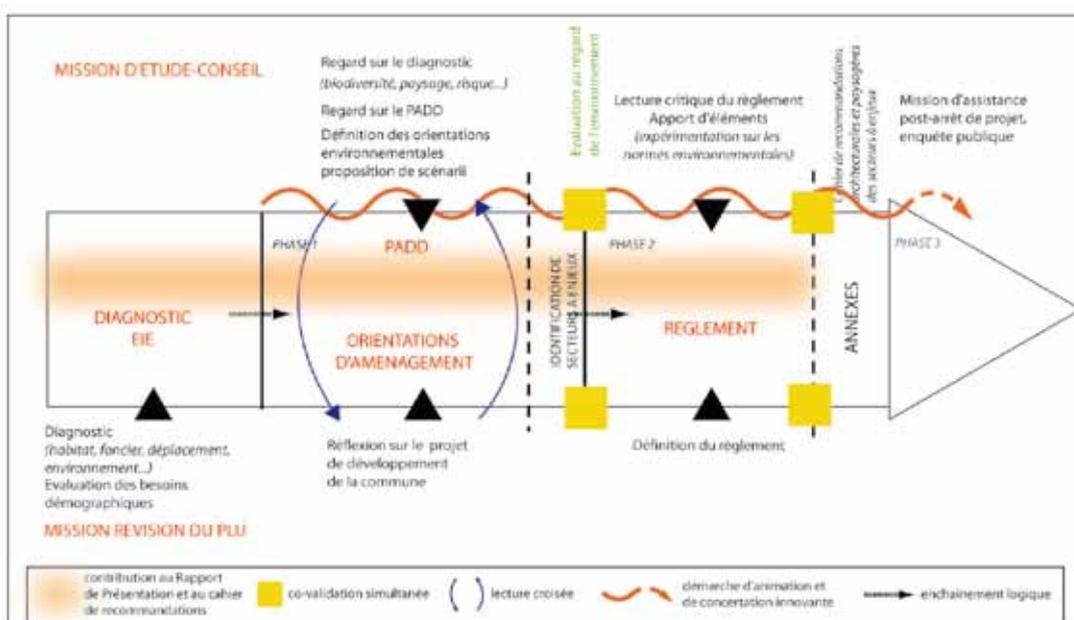
## Dans les documents de planification territoriale

L'Agence remplit une mission de conseil auprès des communes pour les aider à mieux appréhender les nouveaux enjeux liés au développement durable et au projet de loi ENE, qui devront être intégrés au sein des documents de planification. Ainsi, l'Agence d'Urbanisme intervient :

- Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme à travers une démarche d'accompagnement des communes ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. (voir l'exemple de Ferfay en page 19),
- Au titre de la convention FRAMEE (AULAB/Région/ADEME), en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réalisation d'une mission d'étude-conseil sur le volet « Qualité Environnementale et Développement Durable » du PLU. Les quatre communes choisies en 2009 ont lancé leur révision : Annezin (commune périphérique à la ville centre), Béthune (ville centre), La Couture (commune périurbaine) au dernier trimestre 2009 et Marles-les-Mines (commune de l'ancien Bassin Minier) en janvier 2010. Le diagnostic environnemental partagé et les démarches de concertation ont débuté. Se succéderont les différentes étapes de la procédure de révision du PLU, menées de façon conjointe et partenariale avec les bureaux d'études en charge de la révision du PLU. Cette démarche s'étale sur 24 mois.

L'Agence a également communiqué sur cette démarche, à la demande du Conseil Régional, aux Assises de l'Energie à Dunkerque, en janvier 2010.

### Méthodologie appliquée aux PLU QEDD



## Dans les projets d'aménagement

- **Par les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU)**

Concrètement une AEU se traduit par une amélioration globale de la qualité environnementale d'un projet urbain. Les thématiques énergie et climat, déplacements, eau, déchets, biodiversité et paysage, sols et sites pollués et bruit sont traitées séparément puis croisées pour aboutir à un scénario équilibré et respectueux de l'environnement. Cette action peut s'exercer à différentes échelles, du projet urbain du quartier jusqu'à l'échelle d'un SCOT.

Pour les communes, c'est donc un précieux outil d'aide à la décision. Elles peuvent demander le soutien de l'AULAB qui pilote ces études en tant que maître d'ouvrage délégué. L'objectif est de faire de l'arrondissement de Béthune un territoire exemplaire en terme de durabilité en s'appuyant sur les compétences pluridisciplinaires de l'AULAB et les bureaux d'études choisis pour réaliser les AEU.

### Les AEU terminées en 2009 :

- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le projet de requalification du site de l'ancienne Brasserie des Houillères à Allouagne**

L'AEU conduite par l'Agence d'Urbanisme et l'Atelier d'Architecture Ecologique a abouti en 2008 à l'élaboration d'un programme et d'un schéma d'aménagement pour la création d'un nouvel îlot de centre-bourg mixant équipements publics (pôle scolaire, bureau de poste, locaux associatifs), logements (entre 70 et 80 logements en individuel, intermédiaire et collectif) et activités commerciales.

La qualité des aménagements en termes d'efficacité énergétique, de gestion des eaux pluviales et de biodiversité fait de cette opération un des projets d'éco-quartier les plus avancés sur l'arrondissement de Béthune. A l'issue d'un appel d'offre européen, mené avec l'assistance de l'AULAB, la commune d'Allouagne a désigné un aménageur qui a entrepris dès la fin de l'année 2009 la mise en œuvre de l'opération.

- **AEU sur les sites des Parcs des Chartreux**

L'AULAB a lancé une AEU sur les sites des Parcs des Chartreux sur les territoires d'Artois Comm. et de la CCNE. Cette étude a permis de définir les grandes orientations d'aménagement concernant le développement urbain, le développement économique, la préservation des espaces agricoles et la valorisation des entités paysagères et patrimoniales.



## Les AEU en cours :

- **AEU sur l'aménagement du site de la Courrery à Gonnehem**

Cette emprise de plus de deux hectares en centre-bourg apparaît comme un site éminemment stratégique pour diversifier l'habitat et renforcer le centre de cette commune périurbaine fortement concernée par les enjeux d'étalement urbain. Débutée en 2009, l'AEU a permis à la commune de Gonnehem d'identifier les enjeux environnementaux et urbains du site et de définir un scénario d'aménagement. Le programme sera arrêté avant l'été 2010 et sa faisabilité examinée afin de permettre à la commune de lancer l'aménagement du site de la Courrery avant la fin de l'année 2010.

- **AEU sur le centre-ville et le quartier de la gare de Lillers**



La Ville de Lillers a sollicité l'AULAB afin que soit réalisée une AEU sur le centre-ville et le quartier de la gare de la commune. Ces deux entités urbaines, bien que proches, sont actuellement mal reliées : il existe une certaine dualité entre le centre ville qui concentre l'ensemble des services ainsi que les principaux éléments architecturaux et patrimoniaux de la commune, et les abords de la gare qui mériteraient de faire l'objet d'un réaménagement et qui sont joutés par d'importantes friches industrielles.

Après une première validation par le comité de pilotage de l'état des lieux environnemental en décembre 2009, le diagnostic urbain va être proposé au comité de pilotage début mai et le schéma d'organisation spatiale à l'automne.

- **AEU sur le projet de requalification du centre-ville d'Isbergues**

Alors que différentes interventions sont mises en œuvre dans le centre-ville d'Isbergues (requalification de l'espace public, construction d'équipements...), l'AEU a permis par une approche transversale intégrant notamment les enjeux environnementaux, d'identifier et de hiérarchiser les objectifs d'une requalification de l'ensemble du secteur. Cette étude aboutira durant l'année 2010 à faire émerger une stratégie globale pouvant être déclinée en un ensemble de préconisations à l'échelle du centre-ville et d'améliorations à apporter aux opérations aujourd'hui programmées.

# Maîtriser l'urbanisation et renouveler l

## • AEU sur le centre-ville de Saint-Pol-sur-Ternoise

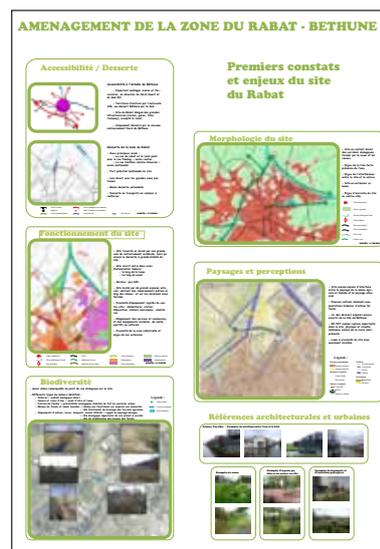
La restructuration du centre-ville sera rendue possible avec la concrétisation de la déviation de la RD941. La Communauté de Communes du Saint-Polois a établi une convention avec l'EPF et a ainsi listé une série de sites à enjeux et prioritaires pour une action en termes de renouvellement urbain prenant en compte les critères énergétiques et environnementaux.

L'AEU vise à définir une stratégie de développement durable en partant de la situation existante et en intégrant les besoins spatiaux de la ville avec un aménagement qualitatif et durable. Ainsi les thématiques déplacements, aménagement du cadre de vie et nature en ville, patrimoine et identité urbaine et renouvellement urbain durable sont le fil rouge de l'étude.

## • AEU sur la zone du Rabat à l'entrée nord de Béthune

Cette étude vise à l'émergence d'une dynamique d'éco-quartier sur l'un des derniers espaces urbanisables sur le territoire communal. Il s'agira sur ce site d'une opération mixte habitat et activité économique. Le périmètre d'études est marqué par une fragmentation des espaces qui le composent et cette position d'interface donne au tissu un caractère mixte dominé par l'habitat individuel mais comportant également quelques parcelles agricoles.

L'objectif du projet communal est de maintenir un dynamisme démographique et de renouveler l'offre de logement tout en limitant l'impact du développement sur l'environnement compte tenu des engagements de la ville dans d'autres démarches visant au développement durable. Ce projet passe par le développement de nouvelles formes d'habitats assurant confort et qualité de vie aux habitants dans un objectif d'émergence d'un habitat de très grande qualité énergétique



et environnementale. L'AEU doit donc porter aussi bien sur le quartier lui-même que sur la Ville de Béthune et l'interaction entre ces deux échelles afin d'améliorer son accessibilité et son insertion dans le reste du tissu urbain.

## Les AEU à engager en 2010 :

Compte tenu du succès de la démarche et du saut qualitatif qu'elle apporte aux projets bénéficiant d'une AEU, de l'intérêt grandissant des communes pour cet outil, l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune a sollicité le renouvellement de la convention FRAMEE pour 2010 concernant la promotion de la HQE dans les opérations d'urbanisme. Compte tenu du nombre important d'AEU réalisées, l'Agence a été désignée par l'ADEME comme membre du comité national d'évaluation des AEU et l'AEU réalisée sur le site de l'ancienne Brasserie des Houillères à Allouagne, comme AEU témoin au plan national.

Le programme AEU de l'Agence portera sur :

- L'opération de renouvellement urbain du quartier de la rue de Lille à Béthune,
- Le renouvellement urbain du quartier de l'Hôtel de Ville à Bruay-La-Buissière,
- La requalification et l'extension de la zone industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise,
- Le secteur urbain Actipolis/Prieuré Fleuri à Fouquières (requalification des zones d'activités existantes, raccordement des différents quartiers de la commune en intégrant de nouveaux développements),
- La zone d'extension urbaine du centre de Sailly-sur-la-Lys.

## Par les études-conseil aux projets d'aménagement

### • Etude-conseil sur les zones d'urbanisation futures au centre bourg de Ferfay : diagnostic et schéma d'orientations d'aménagement

L'AULAB a accompagné la commune de Ferfay dans la réalisation d'un diagnostic prospectif et dans l'élaboration d'orientations d'aménagement sur une zone d'urbanisation future située en centre-bourg, dans l'épaisseur du tissu urbain et à proximité des équipements publics et des commerces et services de proximité.

Cette prairie de 3 hectares appelée « Le Village » possède un caractère bocager à préserver. Les intentions d'aménagement préconisées répondent au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU et aux objectifs de la commune d'accueillir une nouvelle population dans un souci de qualité urbaine et architecturale, de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle et de préserver l'identité rurale de la commune à



travers son patrimoine paysager et bâti.

Cette étude d'assistance conseil a été finalisée en mars 2010.

### • Accompagnement de la ville de Béthune dans la réorientation de son projet d'éco-quartier de la rue de l'horlogerie

L'AULAB a participé aux différentes réunions de réflexions sur le nouveau projet et à l'élaboration des dossiers présentés par l'aménageur de la zone, au titre de « l'excellence territoriale » ou de l'appel à projet de l'Etat sur les éco-quartiers.

Par ailleurs, la Ville de Béthune étant engagée dans un certain nombre d'études à vocation exemplaire, le projet d'éco-quartier avait été retenu sur la période 2007-2010 comme un des 10 sites pour l'expérimentation nationale de la démarche HQE Aménagement. Après avoir participé à l'amélioration de cette méthodologie, l'Agence coordonne la mise en oeuvre d'une AMO HQE ayant pour vocation d'élaborer une charte d'objectifs pour l'éco-quartier qui s'appuie largement sur le guide renouvellement urbain durable de l'Aire Métropolitaine de Lille et tire les enseignements de la méthodologie HQE Aménagement.

- **Etude-conseil sur la zone 1AU, dite du Mont Pouret (Estrée Blanche)**

Le CAUE du Pas-de-Calais et l'AULAB ont mené une étude sur l'aménagement d'une zone à urbaniser située à proximité immédiate du centre-bourg. Cette première réflexion a mis en évidence la nécessité de conduire une analyse plus large sur les possibilités d'urbanisation de la commune au sein du tissu existant et en extension. Ce travail sera mené conjointement avec le CAUE du Pas-de-Calais durant l'été 2010.

- **Etude-conseil sur l'extension du groupe scolaire « Les Capucines » de Labourse**

Dans le cadre de sa réflexion sur la réorganisation de son groupe scolaire «Les Capucines», la commune de Labourse a demandé à l' AULAB de

conduire une étude-conseil en terme de construction à Haute Qualité Environnementale. La proposition d'un préprogramme par l'Agence a permis à la commune d'établir un cahier des charges pour désigner le maître d'oeuvre. L'Agence a participé au jury pour l'audition des meilleurs candidats afin de conseiller la commune dans son choix. Une attention particulière a été portée sur l'insertion du projet dans l'existant, la qualité des matériaux et les exigences en termes de HQE et d'énergie afin de se positionner sur les attendus de l'appel à projets régional «bâtiments et quartiers de qualité environnementale et énergétique ».



- **Maison des Sports de Béthune**

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets bâtiments et quartiers de qualité énergétique et environnementale lancé par l'Etat, la Région Nord/Pas-de-Calais et l'ADEME et bénéficiant des fonds FEDER. Le bâtiment devra s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale avec un objectif énergétique de RT 2005 -50%. Le projet de maison des sports sera construit à ossature bois et enveloppe en bois, à énergie passive et constituera un défi technique puisque le projet de maison des sports a pour objectif d'être le premier bâtiment à énergie passive, démontable et réutilisable, ce qui serait une innovation, en France, en ce domaine.



- **Commune de Saint-Floris**

Pour cette mission, l'Agence a travaillé avec la commune sur la mise en oeuvre du SCOT (limitation de l'étalement urbain), par la réalisation d'un diagnostic environnemental et du diagnostic du foncier à urbaniser. Ces deux étapes ont permis de formuler des préconisations en termes d'habitat (densités) et de qualité environnementale.

Cette mission visait à donner à la commune quelques éléments de réflexion dans le cadre de l'élaboration de son PLU, notamment concernant les futures zones à urbaniser. Le diagnostic a fait apparaître certaines « dents creuses » identifiées dans le tissu urbanisé qui révèlent des possibilités d'urbanisation dans l'épaisseur du tissu constitué ou la possibilité de valoriser l'accès vers des lieux de nature.

- **Commune de Roellecourt**

Il s'agit d'une opération dans une commune limitrophe de Saint-Pol-sur-Ternoise qui a vu sa population augmenter ces dernières années sous l'effet de la périurbanisation (proximité d'Arras). Cette situation géographique induit une forte demande en logements.

Ainsi ce programme, situé sur des terrains acquis par l'EPF, permettrait la limitation de l'étalement urbain en densifiant le coeur de village, à proximité des principaux équipements avec des logements de grande qualité énergétique et proposant une typologie diversifiée pouvant accueillir une mixité intergénérationnelle.

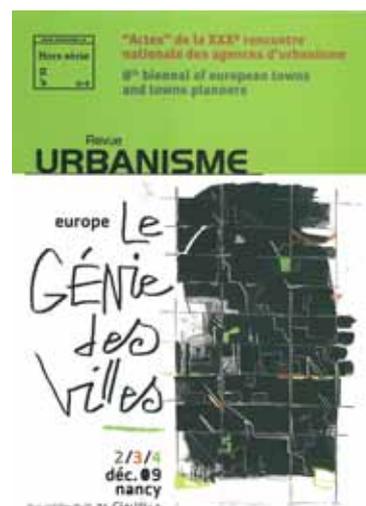


## Les autres actions

- **Participation aux actions conduites par la FNAU**

L'AULAB a participé à la 30ème Rencontre Nationale de la FNAU, à NANCY, où elle a organisé et animé, autour d'un atelier conçu en partenariat avec les agences de Chalons-en-Champagne et de Saint Omer, un atelier sur la place des villes de 20 000 à 100 000 habitants dans les nouvelles logiques de développement territorial.

Elle participe également au sein du réseau des agences à de nombreux groupes de travail thématiques, en particulier ceux concernant les SCOT, le Grenelle de l'environnement et la mobilité.



- **Participation aux actions conduites dans le cadre de la coopération métropolitaine (COMET)**

L'AULAB représente, dans le cadre des groupes de travail de la COMET, le SMESCOTA. Elle intervient en outre sur des actions spécifiques : la trame verte et bleue, la mobilité et les transports, et plus particulièrement dans le groupe de travail urbanisme durable qui a établi un programme d'ateliers de travail/formation à destination des techniciens des territoires sur 2009/2010. Ce travail fait partie des actions de sensibilisation et de promotion de la Haute Qualité Environnementale dans les opérations d'urbanisme.



- **Participation aux actions conduites par la Region Nord/Pas-de-Calais (hors actions contractualisées)**

L'AULAB participe aux groupes de travail sur la démarche InterSCOT, sur le Plan Climat Régional, sur les Directives Régionales d'Aménagement, notamment celle sur la lutte contre l'étalement urbain, etc... Elle est membre des « fabriques » régionales de prospective 2040, notamment celle portant sur l'environnement.

## • Participation aux groupes de travail pour le Plan Climat Territorial (PCT) du Pays de la Lys Romane

Le Pays de la Lys Romane a lancé sa démarche de Plan Climat Territorial en octobre 2008 avec pour horizon 2013 la réalisation de son programme d'actions.

Celui-ci vise à l'excellence territoriale prônée dans la Charte de Pays en s'appuyant sur trois axes principaux que sont la diminution des gaz à effet de serre, la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables. C'est une action environnementale concertée entre tous les acteurs intervenants sur le territoire. L'AULAB est associée en tant que partenaire et participe aux différents groupes de travail pour la définition du programme d'actions 2008-2013.

## • Etude sur les conséquences de l'étalement urbain sur l'arrondissement

Dans le prolongement d'une étude sociologique réalisée par l'AULAB en 2008, sur les motivations à aller habiter en zone périurbaine, l'Etat a souhaité que l'AULAB puisse engager une réflexion sur les conséquences de l'étalement urbain sur notre territoire, l'un des plus concerné de la Région Nord/Pas-de-Calais, particulièrement dans sa partie Nord.

## • Autres participations

L'ouvrage Lotir Autrement publié en 2008 par le CAUE du Pas-de-Calais a été décliné sur le territoire du SCOT par l'AULAB à travers une collection sur les « Nouveaux Modes d'Habitat et d'Habiter » dont la première publication, introduisant les thématiques abordées dans le cadre de cette collection, a été diffusée aux communes du territoire du SCOT de l'Artois fin 2008. Le prochain numéro sur la thématique du logement individuel dense est à venir en 2010.

Comme pour la publication du Lotir Autrement par le CAUE 62, l'AULAB participe dans le cadre du groupe IAPUQA (Impulsion d'Acteurs pour la Promotion Urbaine et la Qualité Architecturale) mené par le CAUE du Pas-de-Calais, à l'analyse d'opérations urbaines à valeur d'exemple appelées « formes urbaines innovantes », conçues depuis les années 1950. Ce travail devrait être présenté



par le CAUE 62 auprès du Conseil Régional dans le cadre de la Directive Régionale d'Aménagement «maîtrise de la périurbanisation – lutte contre l'étalement urbain ».

## Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)

### • Accompagnement du PLH du Pays de la Lys Romane

En tant que partenaire, l'AULAB est associée au comité de pilotage du PLH du Pays de la Lys Romane. A ce titre, elle apporte son analyse notamment à travers son Observatoire des évolutions sociales et urbaines. Elle a été sollicitée par les 2 intercommunalités pour finaliser leur PLH.

### • Accompagnement du PLH du Pays du Ternois

L'AULAB va accompagner la dernière phase de la réalisation du PLH du Pays du Ternois, en particulier le programme d'actions à mettre en œuvre pour la Communauté de Communes du Saint Polois.

### • Réalisation du PLH de la CCNE 2009

L'AULAB réalise, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais, le PLH de la Communauté de Communes de Noeux et Environs.

Véritable outil de prévision et de programmation ayant pour objectif de répondre aux besoins des habitants en terme de logement et d'hébergement, le PLH vise à répartir de façon équilibrée et diversifiée l'offre entre les communes concernées.



La réalisation d'un PLH sur cette intercommunalité marque la volonté des élus de maîtriser les dynamiques sociales et démographiques induites par les territoires voisins, ici en l'occurrence, la Communauté d'Agglomération Artois Comm. et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

L'objectif final est de poser un diagnostic habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal, et de définir les enjeux pour faire émerger une politique de l'habitat partagée par les 6 communes, qui réponde aux besoins des habitants, améliore l'équilibre social de l'habitat et contribue à la qualité de vie sur le territoire.

Lors du dernier trimestre 2009, le diagnostic du PLH a été validé par la CCNE. Depuis, l'étude est dans une phase de concertation à travers l'organisation d'un ensemble d'ateliers ayant pour objectif l'élaboration et l'adoption d'un scénario de développement définissant les enjeux et objectifs, qualitatifs et quantitatifs en terme d'habitat sur les 6 communes. Le projet de PLH devrait être arrêté en fin 2010.

### • PLH d'Artois Comm.

La Communauté d'Agglomération d'Artois Comm. doit réviser son PLH à partir de 2010. Elle a souhaité associer l'AULAB à son élaboration.

# aptée aux besoins de l'ensemble de la population

## La méthodologie du « diagnostic foncier »

Dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT de l'Artois, l'AULAB a mis en place une méthodologie permettant de répondre au mieux aux prescriptions issues du DOG (Document d'Orientations Générales).

Co-élaborée avec la coordination territoriale DDTM Béthune/Lens, les intercommunalités et l'Établissement Public Foncier Nord/Pas-de-Calais, cette méthodologie a pour objectif d'aider les communes sur les questions de densité, de stratégie foncière, mais aussi de construction de logements.

Au cours de l'année 2009, la méthode a été appliquée sur une dizaine de communes qui ont sollicité l'AULAB : Vieille-Chapelle, Norrent-Fontes, Ferfay, Robecq, Calonne-sur-la-Lys, Drouvin-le-Marais, Burbure, Sailly-Labourse, Chocques et Labeuvrière.

Depuis le début d'année 2010, les communes de Beuvry, Beugin, Lorgies, Westrehem, Vendin-les-Béthune ont également fait l'objet d'un diagnostic. Le travail devrait se poursuivre sur d'autres communes au cours des prochains mois (Verquin, Cauchy-à-la-Tour, les communes du SIVOM des 2 Cantons, Ourton, Hermin, Marles-Les-Mines, Labourse...).



## L'expérimentation DIACT Villes Moyennes Béthune

Quelle est la place des villes moyennes entre l'espace rural et les aires métropolitaines ?

Béthune a été sélectionnée par l'Etat et la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) parmi vingt villes moyennes afin de questionner son rôle de pôle structurant du sud de l'aire métropolitaine de Lille.

La problématique du renouvellement urbain est au cœur de la stratégie de la ville qui souhaite traiter en priorité ses délaissés urbains afin de tisser un véritable projet urbain autour du point nodal du quartier de la gare.

L'expérimentation a permis d'explorer plusieurs pistes de réflexion, gages de qualité urbaine et donc d'attractivité pour la commune. Elle s'est appuyée notamment sur des interventions de spécialistes de la ville tels, en 2009, Yves Chalas, Jacques Donzelot et Jean Viard.

Ce travail se pose aujourd'hui comme une feuille de route, un fil vert, à partir desquels les élus pourront interpréter et penser l'aménagement de la ville. Il a fait l'objet d'une synthèse de 8 pages disponible sur le site de l'Agence.



## Autres études

- **Stratégie pour le développement et la qualité de vie de la Ville de Bruay-La-Buissière : Etude de prospective urbaine**

Après l'étude réalisée pour la Ville de Béthune dans le cadre de l'expérimentation nationale « 20 villes moyennes témoins », la Ville de Bruay La Buissière a demandé à l'AULAB, sur un schéma et une méthode similaires, de conduire une réflexion stratégique sur son développement.

L'objet de l'étude, lancée au second trimestre 2010, est de développer et de mettre en place une vision stratégique pour le développement et la qualité de vie de la ville de Bruay La Buissière.

L'étude évaluera et mettra en évidence la trame urbaine et paysagère de cette ville qui a été profondément affectée par l'exploitation houillère puis par la fermeture et la disparition des lieux de production.

Cette trame constitue aujourd'hui un capital territorial et social de grande qualité et elle offre un grand potentiel pour produire une nouvelle qualité de vie et d'image de la ville.

- **Etude démographique sur la dynamique de la population de l'Arrondissement de Béthune et ses perspectives à l'horizon 2030**

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune a sollicité l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (La Sorbonne) dans le cadre d'un partenariat afin de réaliser une analyse approfondie des mécanismes d'évolution de la population sur le territoire du SCOT de l'Artois.

A partir de l'évolution de la population depuis quarante ans, en tenant compte de nombreux facteurs démographiques, ce travail consiste à simuler des projections démographiques à moyen terme à travers plusieurs scénarios d'évolution.

Lors d'une restitution aux acteurs locaux du territoire du SCOT de l'Artois, cette étude permettra de saisir l'ampleur des variations démographiques que pourrait entraîner la modification inédite des comportements migratoires, eux-mêmes déterminés par des phénomènes conjoncturels locaux ou nationaux.

Les élus de l'Artois pourront ainsi appréhender et anticiper au mieux l'avenir de leur territoire.

- **Etude sur le logement des personnes âgées**

Il y aura de plus en plus de personnes âgées en France dans les années à venir : le vieillissement démographique décrit par les prévisions de l'INSEE est connu de tous, mais quelle est sa réalité sur notre territoire ? Une étude sera menée par l'Agence pour mieux appréhender ce phénomène afin que les collectivités et le département puissent intégrer cette donnée dans leurs politiques publiques, notamment celles liées à l'habitat et au déplacement.



# aptée aux besoins de l'ensemble de la population

## • Etude sur les dispositifs d'aide fiscale à l'investissement locatif

Dans le cadre d'un partenariat avec le Laboratoire Techniques, Territoires, Sociétés (LATTS) de l'Etat, quelques agences d'urbanisme dont l'AULAB mènent une réflexion sur les dispositifs d'aide fiscale à l'investissement locatif (notamment les dispositifs Périissol, Besson, Robien, Borloo, Scellier), et plus particulièrement sur leurs effets sur la production matérielle de la ville et la gouvernance urbaine.

Cette étude consiste à réaliser et mettre en commun les monographies sur plusieurs agglomérations françaises pour faire apparaître : la localisation des produits logements issus des dispositifs fiscaux, l'identification de leurs caractéristiques pouvant aboutir à la constitution d'une typologie, leur positionnement en termes de prix sur le marché local de l'habitat.

Parallèlement à la constitution de cette base de données SIG, un travail d'enquête sera également réalisé au niveau local. Celui-ci se fera auprès des acteurs privés et publics intervenant sur le marché locatif privé, notamment les promoteurs mais aussi les pouvoirs publics, afin d'analyser les stratégies et les pratiques qu'ils ont mises en œuvre face à ces dispositifs fiscaux.

## • Accompagnement pour la réalisation d'opérations d'habitat

Dans le cadre de ses missions de conseil et d'accompagnement dans la mise en œuvre du SCOT, l'AULAB a accompagné la commune d'Oblinghem pour l'intégration d'une opération groupée d'habitat de 35 logements sur une zone d'extension urbaine. L'intégration des conseils de l'AULAB en amont du projet du promoteur immobilier devrait ainsi permettre de veiller à la programmation d'une opération de qualité sur une commune proche de la ville-centre de l'arrondissement.

Elle a également été sollicitée par plusieurs communes (Burbure, Beugin, Troisvaux, Saint Michel sur Ternoise, Calonne sur la Lys...) pour les aider dans la réalisation de plusieurs projets de construction de logements en tissu urbain existant ou en zone à aménager.

L'AULAB accompagne également la commune d'Annezin sur plusieurs projets d'aménagement de site pouvant accueillir des projets de construction de logements locatifs sociaux qui lui font actuellement défaut.

## • Participation aux Forums et aux Ateliers

L'AULAB a participé à l'animation du Forum Nord Européen sur les quartiers durables, organisé à Dunkerque en avril 2009.

Elle a aussi participé à un atelier organisé par l'Ecole des Beaux Arts de Valenciennes, sur les nouvelles formes urbaines et d'habitat, en février 2010.

Elle est intervenue pour animer un atelier sur les politiques d'habitat et la planification, à la demande de la Préfecture et du CAUE de la Haute Saône, en juin 2009, à Vesoul.

## L'atlas des Trames vertes et bleues du SCOT de l'Artois

Dans le cadre de la déclinaison du Schéma Régional de la Trame verte et bleue, l'Agence d'Urbanisme coproduit avec la Mission Bassin Minier un atlas cartographique de la Trame verte et bleue à l'échelle du SCOT de l'Artois. Cette étude à caractère expérimental et reproductible a été présentée en septembre et octobre 2009 aux communes et aux partenaires institutionnels et associatifs qui ont participé à ce travail débuté en avril 2007. La finalité de cette étude est de retranscrire les espaces naturels et ordinaires d'intérêt majeur (« cœurs de nature ») et les liaisons écologiques identifiés et déclinés à l'échelle de la parcelle dans les documents d'urbanisme locaux afin de les protéger.

Avant l'été 2010, des ateliers participatifs de sensibilisation et de concertation réuniront les communes et les territoires intercommunaux en charge de la planification. Un document de synthèse sera diffusé au cours de ces ateliers à l'ensemble des communes du territoire du SCOT de l'Artois. La version finalisée de l'atlas cartographique suivra fin 2010.

Cette démarche partenariale a également été présentée auprès des agences d'urbanisme du Nord-Pas-de-Calais. Dans le cadre des travaux



du Comité Opérationnel (COMOP) Trame verte et bleue, une étude sur l'intégration des continuités écologiques dans les SCOT réalisée par le Centre d'Étude du Machinisme Agricole et du Génie Rural des Eaux et Forêts (Cemagref) recense cette expérience.

## Autres études

### • Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) sur l'espace naturel intercommunal du Marais de la Lawe

Les communes d'Annezin, de Béthune, de Fouquereuil et de Fouquières-Les-Béthune ont sollicité l'AULAB pour engager une Approche Environnementale de l'Urbanisme sur le site du Marais de la Lawe. Ce site de 50 ha à vocation intercommunale est situé en cœur d'agglomération. L'objectif est de définir un projet d'aménagement, sur le modèle du Parc de la Deûle (situé sur la Communauté Urbaine de Lille Métropole), qui intégrera à la fois des espaces de nature préservée, des espaces naturels dédiés à l'observation et à la promenade et des espaces sports et de loisirs. La démarche a été lancée au 1er trimestre 2010 et s'étale sur 9 mois.

En complément et afin d'alimenter cette AEU sur le potentiel écologique des espaces naturels humides du marais de la Lawe et du marais d'Annezin, un **diagnostic faunistique et floristique** a été lancé au 1er trimestre 2010. Au cours d'une période de 12 mois, il devra déterminer les différents habitats naturels, les évaluer selon leur intérêt écologique remarquable ou ordinaire puis préconiser des orientations de gestion sur lesquels l'AEU viendra s'appuyer.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de restauration des zones humides de la Région Nord/Pas-de-Calais et fait l'objet d'une demande de subvention FEDER 2007-2013.

# ns les espaces urbains

## • Réflexion sur les entrées de ville du SCOT de l'Artois

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, l'Agence a proposé une démarche de requalification et de valorisation des entrées de ville les plus stratégiques du territoire.

Une partie « identification, hiérarchisation et diagnostic des entrées de ville de l'Arrondissement », a été réalisée sur les entrées de ville stratégiques de l'arrondissement. Pour chaque entrée de ville étudiée, l'étude évalue et met en évidence les dysfonctionnements perçus selon quatre approches :

- L'insertion paysagère et les percées sur le paysage environnant
- Les vocations et occupations de l'espace
- Le domaine de la voirie et les déplacements
- La signalétique et l'espace public.

Si la mission devait être prolongée, les enjeux et préconisations qui découlent de ce diagnostic pourraient faire l'objet d'une seconde partie. L'objectif serait de proposer des préconisations et des principes d'aménagement qualitatifs.



## • Devenir et potentiel de la zone économique «NITROCHIMIE» située sur les communes de Billy Berclau et Wingles

L'AULAB est également associée aux réflexions conduites sur la requalification du site NITROCHIMIE qui constitue un lieu majeur et stratégique de la Trame verte et bleue entre les agglomérations de Lille, Lens et Béthune.

# Promouvoir des politiques durables de

## La Politique Globale de Déplacements (PGD) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

En 2008, l'AULAB a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration d'une Politique Globale de Déplacements (PGD) sur le territoire des Communautés de Communes Artois-Flandres et Artois-Lys (Pays de la Lys Romane) dont le plan d'actions a été validé par les élus le 7 octobre 2008. Désormais, il s'agit de mettre en œuvre le document (sécurisation du réseau routier, développement d'un réseau cyclable, aménagement des abords des gares...).

L'AULAB participe également à l'élaboration du PDU et apportera son appui technique au SMESCOTA dans le cadre de la vérification de la compatibilité SCOT/PDU. Le PDU et la PGD doivent permettre de décliner les orientations du volet « transports et déplacements » du SCOT.

## L'étude pôles d'échanges sur les gares de Lillers et d'Isbergues

Dans le cadre de la Politique Globale de Déplacements (PGD) les élus de la CCAF et de la CCAL ont affirmé le rôle central qu'ils souhaitent donner aux gares de Lillers et d'Isbergues dans l'organisation des réseaux de transports et donc de la mobilité à l'échelle du Pays de la Lys Romane.

A cet effet, l'AULAB a engagé, pour le compte des intercommunalités, une étude de type « pôles d'échanges » lancée conjointement sur les 2 gares en complément des AEU concernant ces communes, avec le soutien de la Région.

Après une validation des diagnostics propres à chaque site, l'étude se poursuit par une phase d'élaboration et de choix de scénarios.



## La réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) entre Béthune et Bruay

L'AULAB participe aux études TCSP lancées par le SMT. Elle a également apporté son appui technique dans le cadre des études menées par la DDTM sur la valorisation du foncier le long des axes envisagés.

## Le schéma d'aménagement de la voie d'eau

Alors que le projet du Canal Seine-Nord est lancé et que l'opportunité de développement du transport fluvial se renforce (la mise à classe Va d'une partie du réseau du Nord/Pas-de-Calais est achevée), il semble capital de définir à l'échelle de l'arrondissement une stratégie de développement de la voie d'eau et d'aménagement des sites en bord à canal.

L'AULAB participe aux réflexions menées par VNF (proposition de tracé) concernant la création d'un nouveau barreau entre Merville et Béthune d'une part, et le projet de réouverture de l'ancien canal à Béthune, d'autre part.

Une réflexion sera également engagée à la demande de l'office de tourisme sur Artois Comm. concernant le développement du tourisme fluvial sur l'axe du canal d'Aire à La Bassée.

Le numéro 5 de l'Observatoire des déplacements sera consacré au transport fluvial.



## L'enquête cordon sur l'aire métropolitaine

L' AULAB a participé au suivi technique de l'enquête cordon routière métropolitaine pilotée par la DREAL et co-financée par le SMESCOTA. Elle réalise également, dans le cadre de l'Observatoire, une analyse et une diffusion des principaux résultats relatifs à notre territoire.

Les numéros 3 et 4 de l'Observatoire des déplacements ont été consacrés à la présentation des résultats de cette enquête.

## Le schéma d'aménagement des routes

Dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du SCOT relatives à la desserte routière, l'AULAB participe aux réflexions menées par les différents gestionnaires de voirie et assiste les communes et intercommunalités : réflexion sur le contournement de Noeux, participation aux études de la liaison Béthune/La Bassée, réflexion sur la liaison RD941/RD939 (Béthune/Saint-Pol-sur-Ternoise)...

**L'AULAB participe également** aux groupes de travail nationaux sur la mobilité : villes et gares (avec la FNAU), gares et villes moyennes (colloque DIACT au Puy en Velay en septembre 2009).

# Construire des outils partagés d'observ

## Les Observatoires de l'Agence

La mission d'observation est à la base de toutes les études et réflexions produites par l'AULAB. Un ensemble de moyens a été mis en place pour essayer de répondre aux questions des partenaires et élus du territoire sur 4 champs principaux d'observation : déplacements, développement économique, environnement, évolutions sociales et urbaines.

Toutes les données produites ou récoltées participent à la réalisation de diagnostic ou de suivi d'études et sont également valorisées dans le cadre des lettres des observatoires.

### • Observatoire des évolutions sociales et urbaines

Les dernières publications parues :

- Les chiffres clés du recensement
- L'évolution de la tache urbaine (1998-2005)

A venir :

- Les chiffres clés du recensement 2007
- L'évolution de la tâche urbaine (2005-2009)



### • Observatoire des déplacements

Les dernières publications parues :

- Le trafic automobile d'échange et de transit
- Le trafic poids lourds d'échange et de transit

A venir :

- Le transport fluvial
- Les migrations domicile-travail
- Le point sur les trafics et l'accidentologie (données actualisées)



## • Observatoire du développement économique

Les dernières publications parues :

- Les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup>
- L'accessibilité des zones d'activités

A venir :

- La fiscalité locale en 2008 : les revenus des collectivités et des ménages.
- L'actualisation de l'atlas des plus de 300 m<sup>2</sup>.



## • Observatoire de l'environnement

A venir :

- La ressource en eau : qualité et usages (en 2 publications)
- La qualité de l'air

• L'AULAB est membre du Comité de pilotage national de l'ADEME sur l'évaluation de la vulnérabilité des zones urbaines aux changements climatiques et leurs capacités d'adaptation. Un outil permettant aux territoires d'évaluer leur vulnérabilité est en cours de préparation. L'agglomération de Béthune avec celles de Nantes, Grenoble et Montpellier a été, par ailleurs, choisie pour servir de champ d'expérimentation à cette méthode.

# Construire des outils partagés d'observ

## Centre de ressources

L'information géographique joue un rôle fondamental dans l'identification et la compréhension des différents phénomènes structurant notre territoire.

Par la capitalisation, l'administration et l'analyse d'un grand nombre de données, le pôle SIG de l'AULAB assure une mission permanente transversale et essentielle de soutien aux différents projets de l'Agence.

### • Consolidation du SIG de l'AULAB

Les bases fondatrices du SIG de l'Agence ayant été préalablement posées, l'AULAB a engagé en 2009 une démarche de consolidation de son SIG :

- mise en conformité des données avec la nouvelle réglementation (adoption du nouveau système géographique de référence légal RGF93, avec Lambert-93 comme projection associée) ;
- renforcement de l'intégrité, de la cohérence et de la traçabilité des données par un ensemble de mesures phare : renseignement de métadonnées, utilisation de géodatabases...

Ces actions permettront notamment de faciliter les échanges de données et de renforcer l'efficacité des collaborations avec les partenaires de l'AULAB.

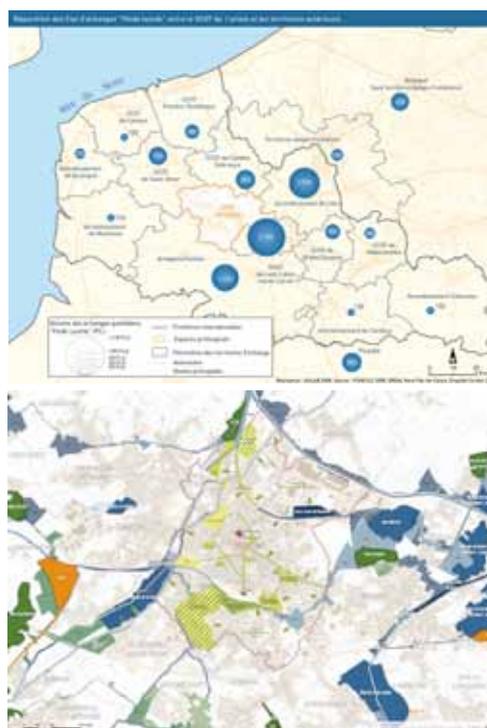
### • Occupation du sol 2009

Participation au groupe de travail et au suivi du projet partenarial de création d'une donnée « occupation du sol » récente et précise. À ce titre, une nomenclature complète (52 postes de légende) a été mise au point afin de permettre des analyses fines sur un éventail large de thématiques (foncière, agricole, paysagère...).

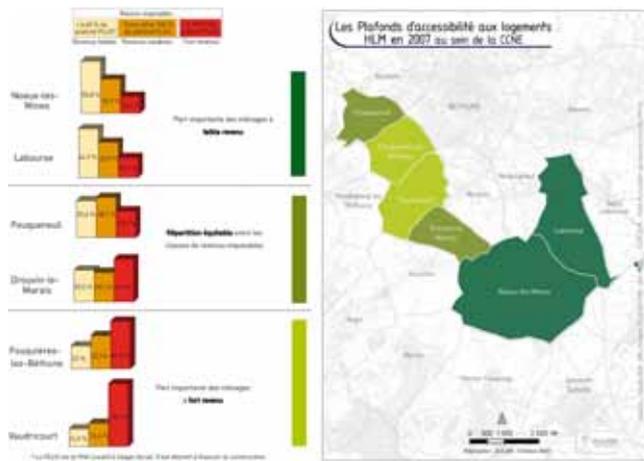
### • Soutien aux études menées par l'Agence

- Observatoires : Réalisation des analyses spatiales et des documents cartographiques nécessaires au bon fonctionnement des Observatoires.

- Trame verte et bleue : Structuration et création des 52 planches cartographiques de l'atlas et des cartes des fiches sites (en collaboration avec la Mission Bassin Minier).



- Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Nœux et Environs : Réalisation d'une vingtaine de cartes pour la phase de diagnostic, afin de présenter une vision géographique de l'ensemble des facteurs déterminants de l'étude et de constituer un outil visuel efficace d'aide à la décision.



## • Participation aux groupes techniques de la PPIGE

La plate-forme publique de l'information géographique (PPIGE) en Région Nord/Pas-de-Calais permet une diffusion de référentiels géographiques gratuits aux différents acteurs de l'aménagement de la Région. Dans ce cadre, la PPIGE anime des groupes de travaux thématiques et réfléchit à de nouvelles acquisitions de données.

L'AULAB participe en particulier à certains groupes sur les déplacements et le foncier. En 2009, l'Agence a également participé à la commande et au recettage de la future photographie aérienne régionale.

## • Site internet aulab.fr

Le site internet de l'AULAB, organisé en 4 parties, a vocation à faire connaître la structure aux partenaires et au grand public à travers :

- la présentation du territoire et des missions de l'Agence ;
- la présentation des études menées par l'Agence aussi bien à l'échelle de la planification que du projet urbain ;
- l'explication de l'organisation des Observatoires thématiques ;
- un accès aux principales ressources diffusables de l'Agence.

Le site est consultable à l'adresse suivante : [www.aulab.fr](http://www.aulab.fr)

L'année 2009 a été consacrée à sa mise à jour permanente.





Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune  
Centre Jean Monnet - Avenue de Paris - 62400 Béthune  
Tel : 03 21 56 11 42 - Fax : 03 21 56 17 03 - [contact@aulab.fr](mailto:contact@aulab.fr) - [www.aulab.fr](http://www.aulab.fr)